

**Conseil municipal de Montluçon - 20 septembre 2018**  
**Déclaration liminaire**

Il y avait déjà eu une grosse alerte en décembre, oh pas grand chose, “pas vraiment de quoi fouetter un chat” dans La Montagne (on verra bien ça le 6 novembre je crois).

Et puis les choses se sont accélérées : mi janvier puis mi-février de nouvelles mises en examen d'un ancien conseiller municipal et de l'ancien maire.

Avril nous a épargné, le Monde diplomatique en mai ne nous a pas vraiment gâté mais bon, on ne pouvait que dresser le même constat amer que l'auteur.

Nous nous étions quittés en juin sur une demande reformulée de ma part et sur votre engagement promesse de votre part suite à notre demande de lire la charte de déontologie des élus ; j'y reviendrais.

Et puis là, cet été tout s'est accéléré : La Montagne, Sud-Ouest et Europe 1 mais aussi le Figaro, France soir, l'Express, Le canard enchaîné, les radios locales : les aventures girondines de votre directeur de cabinet font vraiment très fort ; il a battu tout le monde dans la course médiatique.

On pensait alors avoir tout vu et la nouvelle affaire de septembre, c'est plutôt Détective ou Ici Paris qui s'en délecteraient.

A ce moment là de mon intervention, je vais vous faire une confidence, nous avons vraiment mal aux dents des os que vous nous donnez à ronger avec mépris dans vos commentaires. Et compte tenu des témoignages que nous recevons de la part des citoyens montluçonnais, nous pouvons dire que nous ne sommes pas les seuls : ceux qui ne rongent pas grincent méchamment des dents.

Vous nous avez lu ce soir la charte de déontologie de l' élu. Il n'est jamais trop tard pour bien faire. Cette lecture prend une signification toute particulière ce soir.

Mais revenons à vos “affaires” : malgré votre étonnement permanent, faussement naïf, il apparaît que le contrôle sur ceux qui vous entoure et

à qui vous avez renouvelé votre confiance, celle là même qu'avait placé en eux l'ancien maire laisse manifestement à désirer.

Nous ne voulons pas préjuger de ce qu'en dira la justice mais plusieurs victimes apparaissent.

- Tout d'abord les Montluçonnais : victime par rapport à l'image que l'on donne de leur ville et qui ne méritent pas ça, victime directe de la confiance qu'ils auraient voulu placer dans les élus qui les représentent. Nous parlons bien également de leur argent puisque les outils de la collectivité sont financés par l'impôt.
- La collectivité : en termes d'image désastreuse donnée de Montluçon et de votre gouvernance.
- Toujours la collectivité puisqu'un certain nombre de ces affaires a engagé ses moyens, ce qui l'implique, y compris dans la dernière affaire : le matériel saisi au sein de la mairie et de la cité administrative en témoigne. Nous y rajouterons la probable ascendance du fait de l'autorité du statut d'adjoint.
- La collectivité encore parce que les agents qui la serve en souffrent. Il nous est du reste impossible de prendre la parole sans avoir un message de solidarité à leur adresser ce soir.
- Et enfin la dernière victime connue, son entourage, sa famille qui doivent être impérativement reconnus et aidés comme tels.

A ce jour nous n'avons toujours pas reçu les éléments d'information demandés concernant l'affaire dite de la dune du Pilat. Nous avons donc saisi la CADA mardi soir. Nous ne voulons voir ici qu'un retard anodin et nulle volonté de votre part de cacher des informations dont la révélation aurait pu alimenter nos questions de ce soir... Et puis nous vous imaginons tellement débordé...

Ce soir nos questions - et elles sont multiples - seront les suivantes:

- Comptez-vous engager des poursuites contre les différents protagonistes de ces affaires successives ?
- Que comptez vous faire pour assister la famille de la dernière victime dans ses démarches auprès de la justice et sous quelle forme : avez-vous par exemple l'intention de vous constituer partie civile ou d'exprimer un tant soit peu votre solidarité, avez-vous pu la rencontrer ?

- Que pouvez-vous nous expliquer, nous dire sur la nature des travaux informatiques qui ont eu lieu récemment au cabinet du maire ? A l'initiative de qui ? et pour quelle raison ? Personnellement je trouve très étrange et pour le moins maladroit la concordance de ces travaux avec les événements qui nous occupent.
- Et enfin, si le sort de l'adjoint est manifestement résolu au vu des délibérations suivantes, qu'en est-il de votre directeur de cabinet ?

Nous attendons vos réponses.

Pour le groupe PS EELV au conseil municipal de Montluçon  
Ph.BUVAT